

22, rue Hébert
38000 GRENOBLE
Tel : 04 76 00 02 21
Fax : 04 76 15 22 39
info@caue-isere.org
www.caue-isere.org

Retour statistique sur les questionnaires diffusés aux habitants de Cognin-Les-Gorges le 31/07/14



Octobre 2014

Identité des répondants

Nombre Hommes/Femmes

D'après l'INSEE (2011) :

Hommes : 51,7%

Femmes : 48,3%

D'après les questionnaires :

Hommes : 43,6%

Femmes : 56,4%

La majorité des répondants aux questionnaires sont des femmes, moins présentes dans la commune

Situation familiale

D'après les questionnaires :

En couple sans enfants : 38,5%

En couple avec enfants : 38,5%

Seul(e) : 15,4%

Autre (monoparental) : 7,7%

La restitution des questionnaires représente près de 5,9% de la population de Cognin-Les-Gorges.

Sur les 260 logements de la commune, 15% ont répondu aux questionnaires.

Ancienneté

D'après l'INSEE (2011) :

Habitants qui habitent la commune depuis plus de 5 ans : 60,9%

D'après les questionnaires :

Habitants qui habitent la commune depuis plus de 5 ans : 79,5%

Un fort taux qui montre un enracinement des habitants à leur commune.

Activités

D'après l'INSEE (2011) :

Actifs : 76,3%

Inactifs : 23,7%

D'après les questionnaires :

Actifs : 69,2%

Inactifs : 30,8%

Le taux d'inactifs est plus important dans les répondants, s'expliquant en partie par le nombre important de retraité

Tranche d'âges

D'après l'INSEE (2011) :

0-25 ans : 37%

30-45 ans : 23,2%

45-60 ans : 22,7%

+ 60 ans : 17,1%

D'après les questionnaires :

- 25 ans : 0

25-45 ans : 33,3%

45-60 ans : 35,9%

+ 60 ans : 30,8%

La majorité des répondants aux questionnaires (25-60 ans) ne correspond pas à la tranche d'âge la plus présente dans la commune (0-25 ans).

Quelle identité pour Cognin-Les-Gorges ?

..... Présentation de la commune



Localisation de la commune



Cognin-Les-Gorges est situé dans le **département de l'Isère** et appartient à l'arrondissement de Grenoble.

Depuis 1999, la population a augmenté de 121 habitants soit une **progression de près de 22,5%**.

Demême depuis 1999, la commune possède 43 logements de plus, ce qui correspond à une **augmentation de 16,5%**.

L'objectif de ce questionnaire est d'interroger les habitants sur le devenir de leur commune et leurs besoins en termes d'aménagements pour améliorer la qualité du village.



----- Les critères qui poussent à aménager ----- Améliorer la qualité de vie du village -----

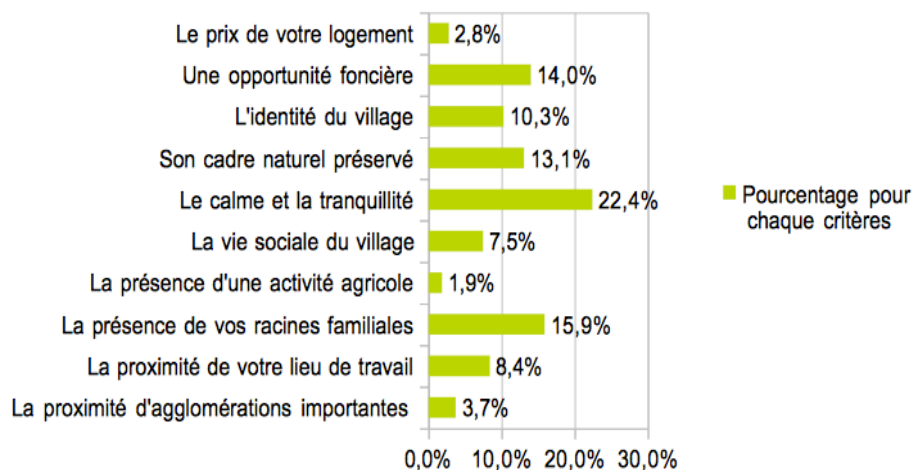
Les critères qui sont mis en avant dans l'attrait à vivre à Cognin-Les-Gorges sont :

-pour près de **22,4%** le **calme et la tranquillité**, qui apparaissent dans 22 des 36 questionnaires.

-la **présence des racines familiales** joue un rôle important dans la décision d'emménager à Cognin-Les-Gorges, pour **15,9%**, suivi de très près par **l'opportunité foncière** pour 14 des interrogés, soit près de **14%**.

Les critères les moins «marqueurs» sont la présence d'activité agricole (présent dans seulement 2 questionnaires) et le prix du logement (3 questionnaires).

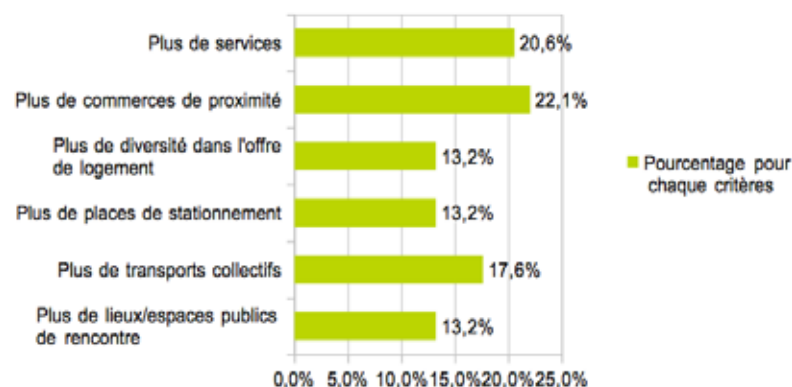
Critères d'attrait de la commune



Globalement, les résultats sont stables mais les manques se font prioritairement ressentir sur :

- les services
- les commerces de proximité
- les transports collectifs

Critères d'amélioration de la qualité de vie du village



Parmi les propositions faites par les habitants :

Propositions de commerces de proximité	Nombre d'apparition	Pourcentage
Boulangerie	7	46,7%
Restaurant	3	20,0%
Epicerie	2	13,3%
Café	1	6,7%
Poste	1	6,7%
Relais Colis	1	6,7%
Total	15	100,0%

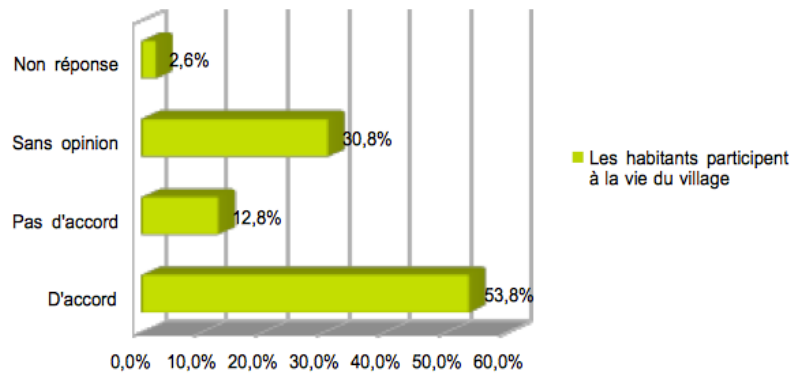
Propositions de services	Nombre d'apparition	Pourcentage
Distributeur de billets	5	27,8%
Services médicaux/paramédicaux	5	27,8%
Loisirs et sports	2	11,1%
Parcs/jardins d'enfants	3	16,7%
Multi-accueil enfants	1	5,6%
Poste	1	5,6%
Essence	1	5,6%
Total	18	100%

Les réponses complémentaires qui reviennent le plus fréquemment dans les propositions sont ; **la boulangerie pour les commerces** et **le distributeur pour les services.**

- Vie du village -

La moitié des habitants est d'accord avec le fait qu'ils participent à la vie du village, 12,8% ne sont pourtant pas d'accord.

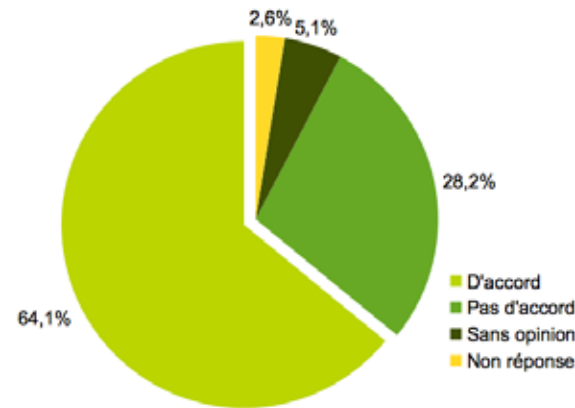
Participation des habitants à la vie du village



- Circulation et stationnement -

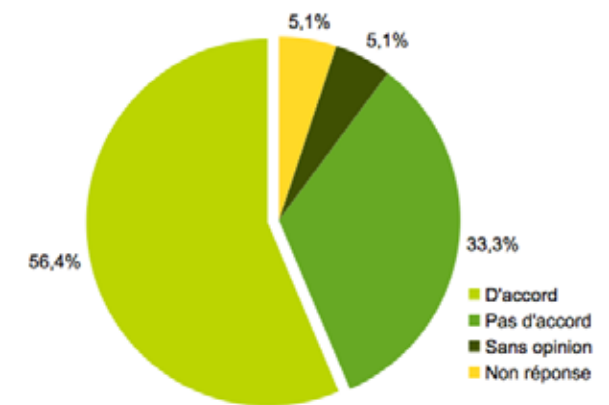
A 64,1% les habitants sont d'accord avec le fait qu'il est facile de circuler dans la commune, 28,2% ne sont pas de cet avis.

Circulation dans le village



A 56,4%, les habitants sont d'accord avec le fait que le stationnement est facile dans le village, contre 33,3% qui ne sont pas de cet avis.

Stationnement dans le village



- L'intégration à Cognin-Les-Gorges -

Intégration à la commune	D'accord	Pas d'accord	Sans opinion	Non-réponse	Total
Habitants accueillants	79,5%	10,3%	10,3%	0,0%	100%
Mauvais accueil, habitants ne se côtoient qu'entre eux	23,1%	43,6%	23,1%	10,3%	100%
Pas assez de lieux pour se rencontrer	35,9%	33,3%	23,1%	7,7%	100%
Relations avec les habitants pas intéressantes	0,0%	61,5%	12,8%	25,6%	100%
Total	34,6%	37,2%	17,3%	10,9%	100%

Les habitants de Cognin-Les-Gorges sont pour **79,5% des gens accueillants** qui, pour près de 43,6% d'entre eux accueillent bien les nouveaux venus dans leur commune.

La question des lieux/espaces publics pour se rencontrer est à soulever car plus d'un tiers considère qu'il n'y en a pas assez sur la commune, bien que l'autre tiers pense le contraire.

Quels futurs aménagements pour Cognin-Les-Gorges ?

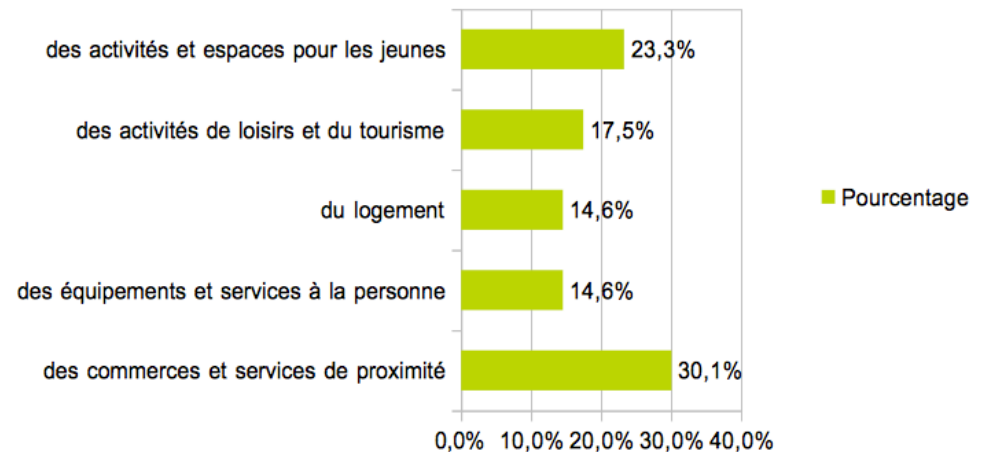
- Ce qui semble prioritaire à conserver

Pour les habitants, il est principalement important de conserver ;

- les **commerces et les services de proximité** à **30,1%**,
- ainsi que les **activités et espaces pour les jeunes** à **23,3%**.

Ce que les nouveaux aménagements devront conserver	Pourcentage
des commerces et services de proximité	30,1%
des équipements et services à la personne	14,6%
du logement	14,6%
des activités de loisirs et du tourisme	17,5%
des activités et espaces pour les jeunes	23,3%
Total	100%

Ce que les nouveaux aménagements devront conserver



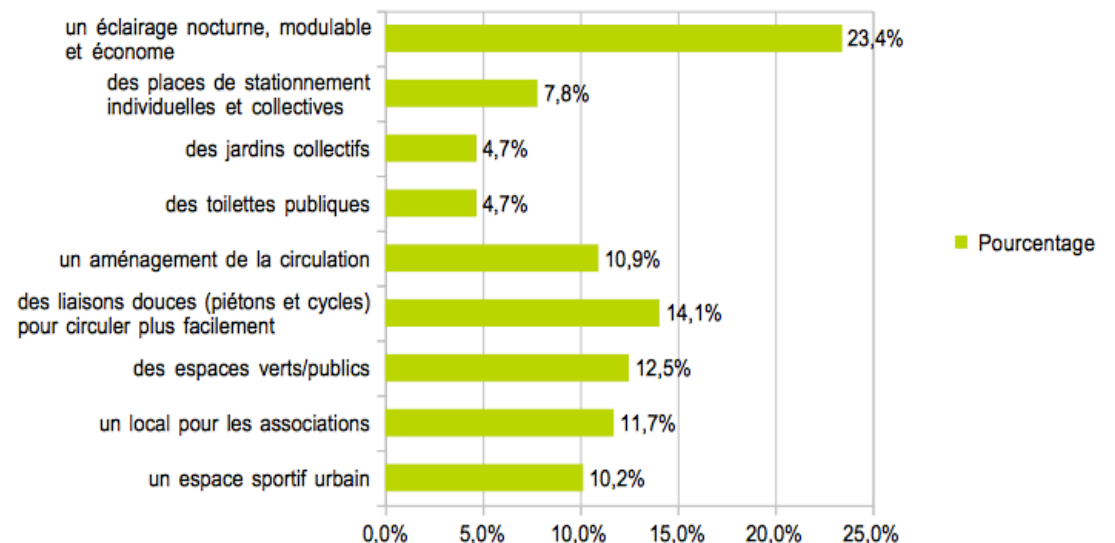
- Ce qui semble prioritaire à prévoir

Les aménagements devront principalement prévoir ;

- un **éclairage nocturne modulable et économe** pour 30 des 39 questionnaires soit près de **23,4%**
- des **liaisons douces** pour circuler plus facilement dans le village pour près de **14,1%**

Les nouveaux aménagements devront prévoir	Pourcentage
un espace sportif urbain	10,2%
un local pour les associations	11,7%
des espaces verts/publics	12,5%
des liaisons douces (piétons et cycles) pour circuler plus facilement	14,1%
un aménagement de la circulation	10,9%
des toilettes publiques	4,7%
des jardins collectifs	4,7%
des places de stationnement individuelles et collectives	7,8%
un éclairage nocturne, modulable et économe	23,4%
Total	100%

Ce que les nouveaux aménagements devront prévoir



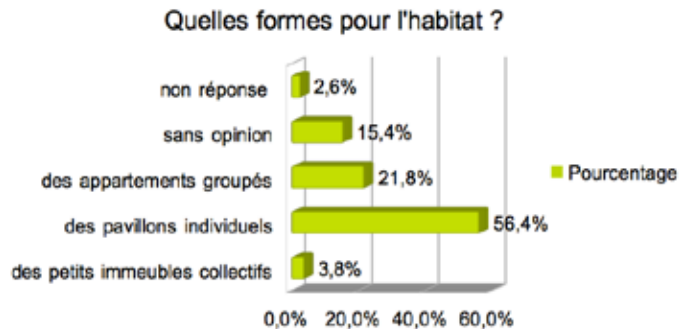
Quels aménagements concernant la pratique de la voiture ?

Quel aménagement pour la pratique de la voiture ?	Pourcentage
des espaces réservés aux piétons	17,0%
des espaces mixtes	36,2%
des espaces accessibles aux voitures à certains moments de la journée	19,1%
sans opinion	27,7%
Total	100%

Les **espaces mixtes** sont privilégiés pour une meilleure pratique de la voiture. De même que ceux accessibles aux voitures à certain moment de la journée pour faciliter la circulation.

Quels aménagements concernant l'habitat ?

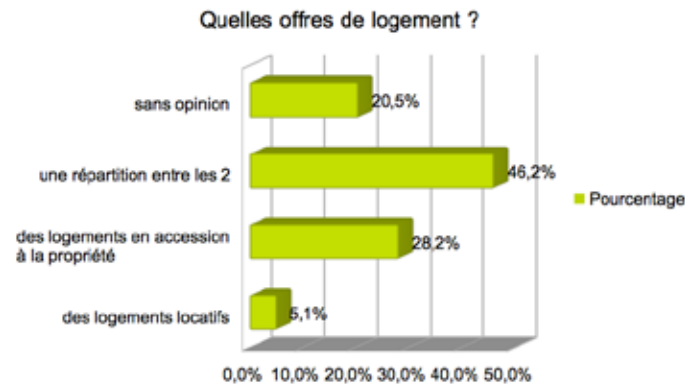
Forme de l'habitat



Un peu plus de la moitié des personnes interrogées revendiquent des **pavillons individuels** dans 23 des 39 questionnaires.

Les petits immeubles collectifs ne sont pas souhaités et ne représentent que 3,8%.

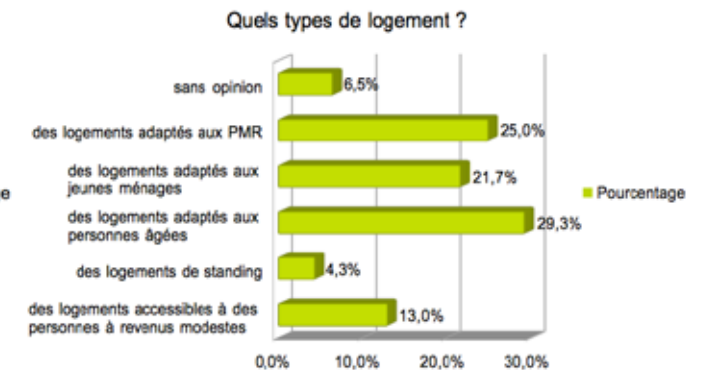
Offre de logements



Ce qui est préférée pour l'offre de logements est une **répartition entre le locatif et l'accession** pour près de 46% des répondants.

Mais à choisir entre les 2, les habitants optent pour 28,2% pour l'accession contre 5,1% pour le locatif.

Types de logements

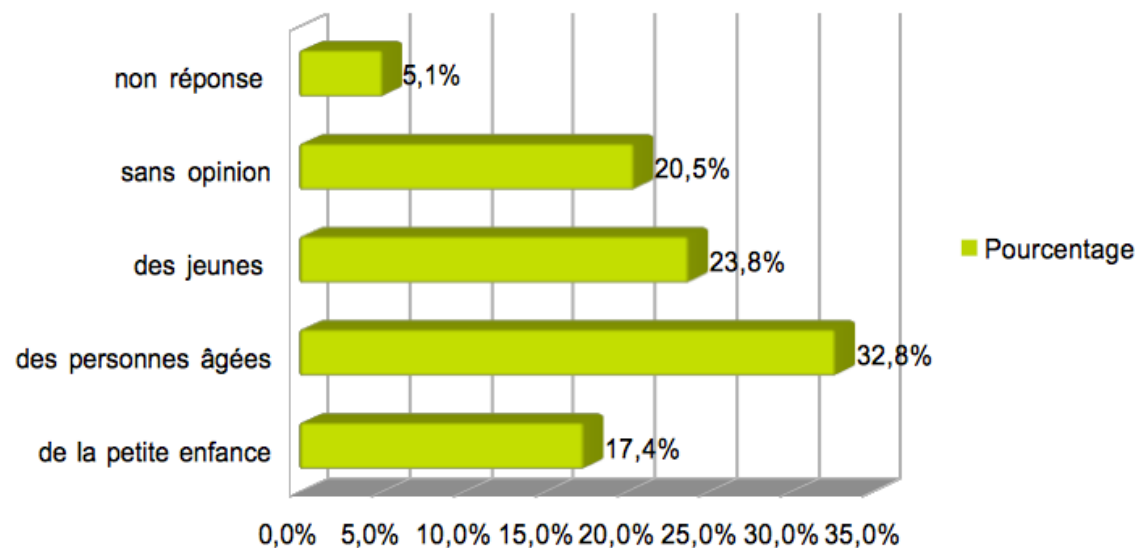


Les **logements adaptés** respectivement aux personnes âgées (presque 30%), PMR (25%) et jeunes ménages (21,7%) **sont privilégiés** par les habitants.

Ceux à revenus modestes et de standing sont clairement moins représentatifs.

Qu'envisager concernant les services à la personne ?

Types de services à la personne pouvant être améliorés



Concernant la question des services, ils sont à majorité tournés vers les personnes âgées ainsi que les jeunes fortement présent sur la commune.

On note également que sur 7 des 39 questionnaires, les choix se sont tournés sur 2 voire 3 des 4 propositions, trouvant difficilement une catégorie prioritaire sur les autres.

Conclusion et recommandations

--- Pour concerter avec les habitants

22 habitants sur les 39 souhaitent être **informés des grandes étapes d'avancement du projet**

6 habitants sur les 39 souhaitent **participer aux futurs évènements liés à ce projet**

10 habitants souhaitent **intégrer le comité de pilotage élargi qui se réunira de manière régulière**

9 habitants ne se sont **pas exprimés**

--- Recommandations

Ce qu'il faut retenir de ces questionnaires concernant les aménagements futurs sont qu' :

- il est important de **conserver les commerces de proximité et les services** voire même de **les développer** sur le long terme ;
- il est important d'**apporter un éclairage nocturne** pour améliorer la qualité de vie du village, ainsi que des **liaisons douces** afin de prioriser l'utilisation des modes actifs ;
- il est important que les futurs aménagements prennent en compte la question des **espaces publics pour développer les lieux de rencontre** et ainsi favoriser les relations et échanges ;
- il est important de **penser l'offre de logements** ; des pavillons individuels, en accession et locatifs et accessible aux personnes âgées, jeunes ménages et PMR ;
- enfin, il est également important de **questionner la place de la voiture dans le village** ainsi que le stationnement pour une meilleure pratique des espaces.

